



DISCOURS

*** Seule la version prononcée fait foi ***

Le 7 avril 2008

CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE LA POLITIQUE DE COHÉSION 7 ET 8 AVRIL 2008, MARIBOR

INTERVENTION DE PATRICK BRIÈRE, PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL « POLITIQUE RÉGIONALE » DE BUSINESSEUROPE

Monsieur le Directeur General, Monsieur le Représentant de la Présidence Slovène,
Mesdames et Messieurs,

BUSINESSEUROPE soutient la politique de cohésion et est concernée par son suivi, puisque celle-ci a contribué largement au succès de l'intégration économique dans une Union progressivement élargie. Je suis très heureux d'être ici, en Slovénie, pour partager avec vous notre point de vue. Le développement régional, ce sont 347 milliards d'euros réparti sur 7 ans de programmation. Pour les nouveaux États membres, les fonds attribués représentent en moyenne 2,5 % du PIB par an, un montant considérable qui a un impact macroéconomique significatif et un rôle évident sur la capacité de rattrapage rapide et soutenable de ces économies¹. Aujourd'hui, il est temps d'utiliser cet argent au mieux.

Pour cette nouvelle période qui s'annonce, la forte liaison entre la politique de développement régional et les priorités de Lisbonne a permis une approche intéressante conjuguant développement régional et compétitivité. Ceci est évidemment la bonne approche. Des plans stratégiques régionaux de développement socio-économique ont ainsi été définis dans les programmes opérationnels, ce qui peut être considéré comme une réelle amélioration par rapport à la gestion des fonds structurels dans les programmes précédents. Il reste cependant beaucoup à faire.

BUSINESSEUROPE souhaite travailler en étroite coopération avec les institutions européennes en vue d'édifier une politique de cohésion efficace, soutenant la compétitivité et le développement régional. Dans ce domaine, les milieux d'affaires ont présenté leurs points clés dans la prise de position de BUSINESSEUROPE sur l'avenir de la politique de cohésion. A la lumière de l'actualité récente, je vais vous résumer ces différents points en guise d'introduction au débat.

¹ Source : BCE, mars 2008

1. **Les ressources publiques sont rares** ; la politique de développement régional doit donc être pensée en termes d'investissement dans le développement local, et non comme une assistance qui se perpétue ou une politique de redistribution. « Aide toi, l'Europe t'aidera », tel pourrait être l'adage que BusinessEurope a adopté depuis de nombreuses années déjà. En d'autres termes, la raison d'être de la politique régionale est d'apporter une **valeur ajoutée** au développement régional et d'**exercer un effet de levier aussi grand que possible sur les investissements privés, la formation, la croissance et la création d'emplois durables**.

Cela implique plusieurs choses :

- une mise en œuvre effective du principe de partenariat : les entreprises, et plus largement les partenaires socio-économiques doivent être véritablement impliqués **sur le terrain** (et pas uniquement au niveau européen ou national) dans la préparation des programmes. L'enquête que nous avons menée récemment auprès de nos fédérations membres montre qu'il y a encore beaucoup à améliorer sur ce plan, surtout dans les nouveaux États membres. Dans certains cas, il n'y a pas de relation étroite avec le gouvernement, ou le partenariat est tributaire de l'attitude du gouvernement. Le manque de ressources financières et administratives, le manque d'expertise interne, rendent les choses plus difficiles encore. Certaines initiatives ont été prises pour la formation des partenaires sociaux, mais il reste beaucoup à faire. L'expérience des programmes actuels montre également que les partenaires sociaux sont peu présents dans les Comités de suivi, c'est-à-dire dans la gouvernance même des Programmes Opérationnels. Cette situation doit être corrigée à l'avenir, d'autant que les partenaires sociaux peuvent être eux-mêmes gestionnaires d'opérateurs (par exemple en matière d'emploi-formation) eux-mêmes susceptibles d'être cofinancés par les fonds structurels. Ils ont donc un droit de regard légitime sur l'affectation des crédits.
- La même remarque prévaut en matière d'organisation de l'évaluation. La pratique de l'évaluation doit devenir un domaine partagé. Il est regrettable que les représentants des entreprises, directement concernés par nombre d'indicateurs de la stratégie de Lisbonne, ne soient pas mieux associés à la conception de l'évaluation.

En amont, l'évaluation doit être le fruit d'une vision stratégique partagée par l'ensemble des acteurs du développement régional. En aval, elle doit être réalisée, en fonction des objectifs assignés, par des entités indépendantes des gestionnaires des fonds, pour éviter l'écueil de la production d'une « autoévaluation » proclamée par les autorités locales en charge.

- Avec les programmes actuels, Il faut saluer un souci de simplification dans le management des procédures de gestion territoriale. Un certain nombre de difficultés subsistent cependant. Par exemple, les zonages d'aide à l'investissement des PME/PMI n'ont pas complètement disparu, ce qui peut conduire à des situations curieuses où une entreprise peut être aidée par exemple à un taux de 7,5 % du côté d'une rue, alors qu'elle aurait pu bénéficier de 15 % (ou d'ailleurs 0) si elle habitait en face... C'est pourquoi

nous plaidons en amont pour une meilleure coordination entre la DG Regio et la DG Concurrence.

- Les programmes 2007-2013, peut-être plus qu'avant, donnent l'occasion de réfléchir à de nouveaux types de partenariat avec le secteur privé dans la mise en œuvre de la politique régionale. Puisqu'il s'agit de financer l'innovation et de développer l'économie au niveau local, la notion de partage de risque et de co-investissement dans le développement local prend tout son sens. Il serait intéressant d'avoir à cet égard l'évaluation des programmes JEREMIE et JESSICA parce que nous manquons de données sur la réelle capacité des acteurs locaux à s'y engager.

Au-delà de ces deux programmes, il convient d'utiliser au mieux toutes les opportunités offertes localement via le FEDER pour développer des systèmes novateurs d'ingénierie financière. En cette matière, les effets de levier peuvent être considérables.² Cette forme de concrétisation de programmes financés par l'UE peut créer une valeur ajoutée, en permettant des investissements à plus haut risque, là où les investisseurs traditionnels hésitent à aller (PME innovantes, mise en marché des produits, création, transmission d'entreprises ...). Ces nouvelles ingénieries sont adaptables, au-delà du financement des PME/PMI, dans de nombreux domaines : logements, services, régénération urbaine, etc.

- Dans le même ordre d'idées, les investissements doivent se concentrer sur la mise en œuvre d'approches collectives sur des thématiques stratégiques : les liens étroits à tisser dans les territoires entre les entreprises, et la recherche, l'ouverture du monde des universités aux problématiques des entreprises (actions de type pôles de compétitivité, grappes, ou clusters selon les dénominations) sont de bons exemples.
- Cette dernière remarque m'amène à trois mots clés : coordination, coordination et coordination. Il y a longtemps que nous appelons à une bonne coordination entre tous les fonds, structurels et de cohésion, de développement rural et de formation professionnelle. Une bonne coordination est également cruciale entre tous les niveaux de financement, y compris le secteur privé, pour assurer une efficacité optimale des financements. Sur le terrain, il faut appeler au maximum à la mise en place d'autorités de gestion communes pour l'ensemble des fonds.

² Par exemple, 1 M€ dans un fonds d'investissement peut générer, par le jeu des ratios bancaires, un risque jusqu'à 12,5 M€, et jusqu'à 25 M€ pour un fonds de garantie à 50%

2. Pour finir, quelques premiers messages-clés de BUSINESSEUROPE sur l'avenir de la politique régionale de l'UE:

- **favoriser l'innovation et la productivité dans le cadre d'un développement durable.** Les systèmes sociaux ne seront viables dans une société vieillissante que si l'innovation et la productivité sont renforcées au travers de conditions cadres appropriées. C'est l'une des principales priorités d'utilisation des fonds du FEDER qui doit être investi sur la création et le développement d'emplois durables, c'est-à-dire autofinancés par le développement économique généré. En l'occurrence, l'implication des entreprises est capitale si l'on veut parvenir à cet objectif. Les nouvelles opportunités offertes par le développement de technologies économes en énergie devront également être prises en considération. De nouvelles incitations économiques, destinées à lutter contre le changement climatique et favoriser le respect des objectifs en termes de réduction des émissions, devraient renforcer l'innovation régionale dans le domaine des énergies renouvelables.
- **contribuer au développement d'un climat propice aux entreprises dans chaque région.** La politique de cohésion doit se concentrer sur l'amélioration des conditions économiques d'une région, pour permettre aux entreprises de s'ajuster aux nouvelles conditions de marché et de gagner en compétitivité.
- **améliorer l'adaptabilité des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs.** C'est l'une des actions prioritaires du Fond Social Européen (FSE). Il est essentiel d'anticiper les restructurations économiques, mais jusqu'ici cet objectif n'est pas atteint. Seulement 17,8 % des ressources du FSE sont utilisées dans ce but. En d'autres termes, le FSE n'accompagne pas de manière suffisamment affirmée les priorités du FEDER. Pour l'avenir, il faut certainement engager une réflexion en ce sens, voire mettre en œuvre une véritable stratégie du développement du capital humain et de l'immatériel.
- Dans le même ordre d'idées, il faut **adapter les systèmes d'éducation et de formation en réponse aux nouvelles exigences en matière de compétences.** C'est également l'une des priorités du FSE. **L'éducation à l'esprit d'entreprise** devrait être encouragée dans les écoles ; les progrès technologiques devraient être pris en compte dans l'actualisation des compétences au sein de l'économie de la connaissance. Il convient également de faciliter de meilleures compétences en gestion, **en particulier pour les petites entreprises.** Les responsables de petites entreprises doivent résolument être éligibles à des actions de formation pour leur permettre d'améliorer leurs compétences en termes de management. Comment faire passer une PME traditionnellement sous-traitante d'une culture mono-produit mono-client à une culture d'adéquation produit/marché autrement que par la formation ?

Je vous remercie de votre attention.